

# Annonce

## **COUPE D'AUTOMNE** **Compétition Nationale de Danse sur Glace Couples**

**Catégories CSNDG Communication N°382  
Benjamins (Basic Novices), Minimes (Intermediate Novices)  
Novices (Advanced Novices), Juniors, Seniors**

**Ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports  
de Glace**

**Organisée par le « Lyon Sports de Glace »**

**25 et 26 Octobre 2025**

**LYON « Patinoire CHARLEMAGNE »**

**Sous l'égide de la  
Fédération Française des Sports de Glace  
Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace**



**CSN  
DANSE  
SUR GLACE**



## 1. RENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX

Patinoire de **Lyon Charlemagne**  
Patinoire couverte avec une piste de glace de **60 mètres x 30 mètres**  
**100 cours Charlemagne – 69002 Lyon**

### **PROCEDURE D'INSCRIPTIONS DES COMPÉTITEURS**

A effectuer **entre le 8 et le 12 septembre 2025**.

Le Formulaire d'Inscription électronique, disponible sur [www.csndg.org](http://www.csndg.org) doit être rempli par le club inscrivant et envoyé :

- par courrier électronique : à [competitions@csndg.org](mailto:competitions@csndg.org) et [tresorier@csndg.org](mailto:tresorier@csndg.org)
- accompagné obligatoirement de l'avis de virement bancaire correspondant aux frais d'inscription.

**Tout envoi non accompagné de l'avis de virement ne sera pas pris en compte.**

*(Afin de pouvoir réaliser le virement dans les temps impartis, le club inscripteur devra prendre en compte pour certaines banques le délai de création du bénéficiaire)*

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
<b>10278</b>	<b>07374</b>	<b>00020057601</b>	<b>18</b>	<b>EUR</b>	<b>CCM LYON PERRACHE</b>	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
<b>FR76</b>	<b>1027</b>	<b>8073</b>	<b>7400</b>	<b>0200</b>	<b>5760</b>	<b>118</b>
BIC (Bank Identifier Code)						
<b>CMCIFR2A</b>						
<b>Domiciliation</b> CCM LYON PERRACHE 5 COURS CHARLEMAGNE 69002 LYON ☎33437703910				<b>Titulaire du compte (Account Owner)</b> CLUB DES SPORTS DE GLACE DE LYON PATINOIRE CHARLEMAGNE 100 COURS CHARLEMAGNE 69002 LYON		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

## 2. FRAIS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de **100 euros par Couple**

Adresse d'envoi et mode de règlement indiqués au paragraphe 1 de cette annonce.

Pour les couples licenciés dans un ou deux clubs différents, le règlement est établi par le club d'entraînement du couple.

Les droits d'inscription ne sont pas remboursables, à moins qu'un Compétiteur ne puisse participer à la Compétition pour raison médicale nécessitant une hospitalisation. Dans ce cas, un certificat médical d'hospitalisation doit être fourni. Le club organisateur gardera néanmoins la somme de 30 € au titre des frais de dossier.

### 3. REGLEMENTATION GENERALE

Cette manifestation est organisée selon le Règlement Intérieur ainsi que toutes les communications ISU et CSNDG en vigueur.

La participation est ouverte aux compétiteurs licenciés dans les clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace et affectés selon la communication y afférent publiée sur [www.csndg.org](http://www.csndg.org).

### 4. FEUILLES DE CONTENU DE PROGRAMME

Envoyer les éléments de programme (ou modifications) **du 6 au 10 octobre 2025** via la plateforme [ppc.csndg.org](http://ppc.csndg.org) selon la com 385

En se connectant à l'adresse [ppc.csndg.org](http://ppc.csndg.org), le correspondant club ou l'entraîneur pourra déposer (ou modifier) les feuilles de programmes de ses compétiteurs (**accès « entraîneur »**).

### 5. FORMULAIRE DE MUSIQUES POUR DECLARATION SACEM

A envoyer par mail avant le **22 Octobre 2024** à : [info@csgl.fr](mailto:info@csgl.fr)

### 6. CONTENU DES EPREUVES

Se référer au règlement intérieur édité sur le site [www.csndg.org](http://www.csndg.org)

Directives techniques CSNDG saison 2025/2026, communication n°391.

		RD	DL
<b>BENJAMINS</b>	Valse Willow – Rhythm Blues	-	2'00 (+/-10 sec)
<b>MINIMES</b>	Valse Européenne KP – Tango KP	-	2'30 (+/-10 sec)
<b>NOVICES</b>	Valse Starlight KP – Quickstep KP	-	3'00 (+/-10 sec)
<b>JUNIORS</b>		2'50	3'30 (+/-10 sec)
<b>SENIORS</b>		2'50	4'00 (+/-10 sec)

### 7. DROIT À L'IMAGE

Chaque participant (ou son représentant s'il est mineur) autorise expressément l'organisateur, ainsi que ses ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître et prises à l'occasion de sa participation à cette compétition ou aux événements s'y rapportant.

Dans le cas où le participant (ou son représentant s'il est mineur) refuserait de céder son droit à l'image il doit en informer par écrit l'organisateur par tout moyen à sa convenance et au plus tard la veille de la compétition.

### 8. MUSIQUES

Envoyer les fichiers de musique (format mp3 de grande qualité) par wetransfer du **16 au 21 octobre 2025** à : [musiques@csndg.org](mailto:musiques@csndg.org)

Pour la nomenclature, se référer au Règlement Intérieur ainsi qu'à la communication **386**.

Si les informations concernant la musique sont incomplètes et si les clés USB de secours ne sont pas fournies, l'accréditation ne sera pas donnée.

## **9. ACCREDITATION**

L'accréditation officielle est prévue le **samedi 25 octobre 2025**.

Les compétiteurs doivent être accrédités au minimum une heure avant le passage de leur première danse.

L'accréditation pour les couples ne peut être fournie qu'en échange des :

- Clef USB de secours aux noms du couple et du club
- Feuille de contenu de programme si elle a été modifiée en dernière minute

## **10. TIRAGE AU SORT – ORDRE DE PASSAGE**

Les ordres de passage seront déterminés par tirage au sort selon la méthode électronique définie par les règles en vigueur.

L'ordre de passage de la Danse Imposée sera publié sur [www.csndg.org](http://www.csndg.org) et sur l'application SPORTITY une semaine avant la date de la compétition.

## **11. RESULTATS**

Le ISU Judging System décrit dans les Règle ISU (Détermination et publication des résultats) sera utilisé. L'application **SPORTITY** sera utilisée pour la publication des résultats (donc pas d'affichage papier).

## **12. CEREMONIE DES RECOMPENSES**

Tous les couples seront récompensés.

## **13. DESIGNATION DES OFFICIELS D'ARBITRAGE**

Selon la procédure.

La date et le lieu des réunions d'Officiels d'Arbitrage sont programmés et indiqués dans les horaires de la compétition.

La distribution des Officiels d'Arbitrage pour les différentes catégories et épreuves de la compétition sera déterminée par le Juge Arbitre Principal.

## **14. REPAS, HEBERGEMENT ET FRAIS DE DEPLACEMENT**

Les repas, l'hébergement et les frais de déplacement seront pris en charge par l'organisateur pour les Juges, les Juges Arbitres, les Contrôleurs Techniques, les Spécialistes Techniques et les Opérateurs de Données/Vidéo.

## **15. ENTRAINEMENTS OFFICIELS**

Les entraînements officiels dépendront du nombre d'inscriptions.

## **16. HORAIRES PREVISIONNELS**

Réunion initiale des officiels d'arbitrage : une heure minimum avant le début des entraînements officiels

Réunion initiale du panel technique : idem

**Sauf décision de la CSNDG l'amplitude horaire maximum de la compétition sera pour le samedi de 08h00 à 23h00 et pour le dimanche de 07h00 à 18h00.**

Ce planning est sujet à modifications en fonction du nombre d'inscrits et des conditions sanitaires. Les horaires définitifs de la compétition et des entraînements seront publiés sur [www.csndg.org](http://www.csndg.org) au plus tard 10 jours avant le début de la Compétition.

## **17. ASSURANCE / RESPONSABILITES**

L'organisateur et la Fédération Française des Sports de Glace n'assument aucune responsabilité en cas de blessure physique ou personnelle ou en cas de dégâts matériels encourus en lien avec les Couples et les Officiels d'Arbitrage.

## **18. INFORMATIONS**

### **DELEGUE TECHNIQUE DE LA COMPETITION**

Annie MANCEAUX

Tél. : 06 83 21 30 43

Mail : [competitions@csndg.org](mailto:competitions@csndg.org)

### **TRESORIER CSNDG**

Renan MANCEAUX

Tel : 06 43 98 74 08

Mail : [tresorier@csndg.org](mailto:tresorier@csndg.org)

### **RESPONSABLE ACCUEIL DES OFFICIELS**

NOM : VADOT Nathalie

Tel : 06 69 51 51 33

Mail : [info@csgl.fr](mailto:info@csgl.fr)

### **RESPONSABLE ACCUEIL PATINEURS ET DIRIGEANTS**

NOM : PROCNARD Christiane

Tel : 06 69 51 51 33 / 06 60 21 59 59

Mail : [info@csgl.fr](mailto:info@csgl.fr)

### **HOTEL OFFICIEL**

NOM : IBIS STYLE LYON CONFLUENCE

Adresse : 25 Quai Perrache, 69002 Lyon

Tel : 04 78 37 16 64

Mail : [h9659@accor.com](mailto:h9659@accor.com)

### **OFFICE DE TOURISME**

Office de Tourisme de LYON – Place Bellecour, 69002 Lyon – 04 72 77 69 69

[www.lyon-france.com](http://www.lyon-france.com)